

Saint-Chamond

Le cinéma Véo-Lumière devrait atteindre les 185 000 entrées cette année

Après deux années marquées par le Covid, les spectateurs sont revenus cette année. Et, pour fêter son cinquième anniversaire, le cinéma redifuse cinq des films qui ont été présentés lors de ces cinq années de fonctionnement.

Le 27 novembre 2018, le cinéma Véo-Lumière ouvrait ses portes au public pour la première fois. Après cinq ans d'activité, le bilan est un peu compliqué à faire avec deux années frappées par la pandémie : « L'année 2019, non impactée par le Covid, a très bien marché. Les années 2020 et 2021 ont forcément été très mitigées, mais on s'est rattrapé en 2022. On pense que notre objectif de 185 000 entrées en 2023 devrait être atteint à la fin du mois de décembre. Le but est de continuer notre progression pour arriver à dépasser la barre des 200 000 entrées annuelles les prochaines années », a expliqué la directrice Alizée Albert.

Et pour cette année 2023, sans grosse surprise, un film américain affiche le meilleur score : *Super Mario Bros* avec plus de 10 600 entrées. Du côté français, *Astérix et Obélix* et *Alibi.com* sortent leur épingle du jeu comme dans l'ensemble des autres cinémas nationaux : « On reste un cinéma familial et les



L'équipe du Véo-Lumière attend les spectateurs pour fêter le cinquième anniversaire du cinéma. Photo Françoise Liogier

films jeune public fonctionnent bien, même si notre objectif reste de toucher tous les publics. On a insisté sur la diversité des programmes », a noté la directrice.

Un jeu-concours sur les cinq années passées

Alizée Albert souhaite développer davantage son rapport au territoire et les passerelles avec des associations de la ville sur des thématiques particulières. « C'est déjà le cas avec le

conservatoire de musique, avec notre proposition de retransmission d'opéras-ballets. Il y a des choses qu'on a envie de faire, qu'on a repoussé jusqu'à maintenant mais qu'il va falloir travailler », a-t-elle assuré.

Pour ce cinquième anniversaire, la structure a choisi de mettre en avant cinq films, un par année, et de les proposer à nouveau. Au programme : *Joker* (2019), *1917* (2020), *Maison de retraite* (2021), *Simone Veil, le voyage du siècle* (2022), et *Super Mario Bros* (2023). Ces films re-

passeront lors d'une séance unique la semaine du 6 décembre : « L'idée était de varier les films pour enfants et pour adultes. Ce ne sont pas forcément les films qui ont le mieux marché, mais plutôt un choix représentatif de nos affiches », a souligné la directrice.

Un jeu sera également proposé aux spectateurs lors d'un concours anniversaire, dans lequel plusieurs questions seront posées, dont le nombre de films proposés en cinq ans, le nombre de spectateurs, etc. « On

Des films adaptés au handicap sensoriel

Les responsables de l'établissement lancent l'idée de rendre l'accessibilité encore plus présente au cinéma : « On aimerait se rapprocher d'associations et proposer des séances avec sous-titres. Nous avons déjà des propositions pour le handicap sensoriel comme l'amplification sonore et l'autodescription, mais on aimerait aller plus loin. Il existe des versions de films sous-titrés pour sourds et malentendants avec des textes sur les images expliquant tous les bruits pour permettre à ces personnes de bien visionner le film. C'est ma volonté de rendre le cinéma vraiment accessible à tous en développant ces séances adaptées à ce public dans notre programmation. On y travaille ».

leur demandera leur meilleur souvenir dans notre cinéma, et des cartes d'abonnement seront à gagner », a annoncé la directrice.

● **De notre correspondant**
Françoise Liogier
Tél. 04.77.22.12.18

Genilac

Vers une rotation plus fréquente des logements sociaux

Ce mercredi 29 novembre, en mairie, les élus étaient réunis pour le conseil municipal. Au total une quinzaine de points ont été validés par l'assemblée.

L'un des points principaux concernait l'habitat et la relation avec les bailleurs sociaux. La première adjointe, Joëlle Cousin, s'est chargée de faire le bilan et l'état des lieux du parc de logements sociaux sur la commune.

De nouvelles règles de réservation et d'attribution

La loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et

du numérique (loi Elan) ont posé de nouvelles règles de réservation et d'attribution des logements sociaux, et les communes doivent passer en gestion de flux plutôt qu'en gestion de stocks.

Concrètement, cela permet d'identifier les logements libérés ou livrés afin que le réservataire puisse proposer des candidats sur ces logements. « Cela permet de gommer les attributions aux appartements fléchés s'ils ne sont pas libérés », a complété le maire, Denis Barriol. Ainsi, grâce aux conventions votées par les élus, la commune a aujourd'hui le droit de proposer aux

trois bailleurs partenaires (Bâtir et Loger, Allié Habitat et le groupe 3F) un administré à des fréquences moindres.

Une subvention pour les travaux des écoles

Par ailleurs, l'équipe municipale a validé une demande de subvention au conseil départemental de la Loire d'un montant de 7 000 €. Cette subvention sera attribuée à des travaux des écoles Jules-Vernes et Nelson-Mandela, dont le montant total est estimé à 18 866 € hors taxes.

De même, la commune a acté son adhésion à un nouveau groupement de commande auprès du syndicat des Pays du Gier, concernant le renouvellement d'électrodes pour les trois défibrillateurs présents sur son territoire. Les élus ont aussi évoqué leur volonté d'augmenter leur parc de trois à cinq voire huit équipements dans les années à venir.

● **De notre correspondant**
Christophe Duval
Tél. 04.77.75.08.58
Mail : mairie@genilac.fr

Saint-Chamond

La patinoire de l'Hôtel-Dieu ouvre ce samedi



La patinoire prend ses quartiers ce samedi 2 décembre, pour la 3^e année consécutive. Photo d'archives Nicole Forest

À partir de ce samedi 2 décembre, de 14 à 18 heures, et jusqu'au dimanche 7 janvier, la patinoire, installée pour la 3^e année consécutive sur la place de l'Hôtel-dieu, est ouverte à tous les Couramiaux qui veulent s'adonner à la glisse. Elle sera ouverte les samedis, dimanches et mercredis.

Le marché de Noël d'Izieux, lui, est ouvert depuis ce vendredi soir, 18 heures, place Nationale. Pour les autres animations, il faudra atten-

dre la fin de semaine prochaine, avec notamment l'ouverture du marché de Noël sur le square Croix-Gauthier.

Le 8 décembre, une déambulation ouvrira officiellement les festivités de fin d'année, les grands et les petits étant invités à se munir de lampions pour l'occasion. Enfin, il faudra patienter jusqu'au 15 décembre pour monter dans le petit train qui sillonnera les rues jusqu'au 23 décembre.



Les élus se réuniront une dernière fois en 2023, pour un conseil exceptionnel le 20 décembre. Photo Christophe Duval